

Questions orales

POMMES DE TERRE—LA POSSIBILITÉ DE CONTRIBUTION DES PROVINCES AU PROGRAMME D'AIDE AUX PLANTEURS

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre tous les frais à son compte ou bien demandera-t-il aux provinces de contribuer à une partie du coût des programmes qui pourraient être instaurés?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Nous avons étudié plusieurs moyens d'instaurer un système valable en vue d'aider ces gens qui se trouvent dans une situation difficile du fait qu'ils touchent moins que ce qu'il leur en a coûté pour produire, parce que la surproduction a atteint environ 15 p. 100. Cette situation a eu un impact sur les ventes de toutes les pommes de terre mises sur le marché, surtout dans l'Est du Canada. Il n'est pas facile de dire si nous agissons d'une façon ou d'une autre; nous avons du mal à élaborer un programme valable qui les satisfera tous.

* * *

LA CONSOMMATION

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES—LA PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR L'INCIDENCE DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE VENTE

M. Bruce Halliday (Oxford): Merci, monsieur l'Orateur. J'ai une question pour le ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre peut-il transmettre à la Chambre le rapport concernant la surveillance de l'application au niveau des prix de détail de la suppression de la taxe de vente sur les vêtements et sur les chaussures, rapport qu'il a en sa possession depuis plusieurs semaines?

● (1440)

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je l'ai en ma possession officiellement. Je sais que ce rapport a dû passer à la traduction pour être déposé dans les deux langues officielles. J'espère qu'il le sera au plus tard après-demain.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS POUR UN TRAITÉ DE PAIX ISRAËLO-ARABE—LA POSSIBILITÉ DE RETRAIT DU CONTINGENT CANADIEN ATTACHÉ AUX FORCES DE L'ONU

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu le récent échec de M. Kissinger qui n'a pu amener Israël et l'Égypte à un accord, le ministre entend-il recommander à son collègue le ministre de la

[M. Whelan.]

Défense nationale de retirer les troupes canadiennes stationnées dans cette région?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, aucune recommandation ne serait faite dans ce sens avant d'avoir pleinement consulté le secrétaire général des Nations Unies.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA QUESTION D'UN PLAN D'URGENCE POUR LE RETRAIT DU CONTINGENT CANADIEN ATTACHÉ AUX FORCES DE L'ONU—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire. J'aimerais demander au ministre de la Défense nationale si le gouvernement canadien a des plans de retrait d'urgence en cas de nécessité?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur.

LE MATÉRIEL DU CONTINGENT CANADIEN ATTACHÉ AUX FORCES DE L'ONU ET LA POSSIBILITÉ D'UNE REPRISE DES HOSTILITÉS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre de la Défense nationale si les troupes canadiennes au Moyen-Orient sont assez bien équipées pour se défendre si les hostilités éclataient, et leurs instructions les autorisent-elles actuellement à se servir de leurs armes à cette fin, sur ou sans déclaration expresse d'urgence par le commandant des Nations Unies?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nos forces au Moyen-Orient et à Chypre ont des armes personnelles, des armes portées au côté, mais pas pour se défendre contre une invasion ou une force armée. Ce n'est pas le but de leur présence. Elles seraient obligées d'évacuer et de quitter la région si les hostilités éclataient.

* * *

LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION PRÉVOYANT L'ACQUITTEMENT DES FRAIS DE SURESTARIE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Jim Balfour (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Les grèves de ces deux dernières années ont coûté, en frais de surestarie, plusieurs millions de dollars aux céréaliculteurs. Le ministre est-il prêt à envisager d'amender sans tarder la loi sur la Commission canadienne du blé pour permettre au gouvernement fédéral d'assumer ces frais et d'en libérer les céréaliculteurs qui n'en sont aucunement responsables?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, cette demande n'est pas nouvelle. Le gouvernement a toujours estimé extrêmement difficile de faire des distinctions entre les victimes des grèves. Dans ce genre de conflit, il n'est pas facile d'apprécier l'étendu des dommages, et le gouvernement se mettrait dans une situation impossible en s'y essayant.